

HÉBERGEMENT Non médicalisé HÔTEL PATIENT

Notice d'information

Cette notice a pour but de vous donner des informations sur l'hébergement non médicalisé qui vous est proposé.

L'hébergement non médicalisé est la possibilité de séjourner, sous certaines conditions, dans un hôtel à proximité de l'Hôpital à l'occasion de votre prise en charge médicale.

Ce mode d'hébergement est temporaire pour une ou plusieurs nuits, et représente une alternative au retour à domicile (afin de vous éviter les trajets). Après explications du médecin sur ce type d'hébergement, il est nécessaire que vous donniez votre consentement en signant le document « Consentement éclairé du patient ».

Le CHRU de Nancy et l'Institut de Cancérologie de Lorraine (ICL) ont signé une convention **avec l'Appart' Hôtel - La Maison des Chercheurs, situé 167 avenue du Général Leclerc à Vandœuvre-lès-Nancy**, à 10 minutes du plateau de Brabois. Nous proposons des studios de 38 m² environ, meublés avec un espace cuisine (voir la brochure jointe).



Foire aux questions (FAQ) :

● **Puis-je bénéficier d'un hébergement non médicalisé systématiquement lors de mes venues à l'Hôpital ?**

La décision est médicale. Si l'indication est posée, je peux en bénéficier en fonction des disponibilités.

● **Est-ce que je peux choisir l'hôtel pour mon hébergement ?**

Non, il faut que celui-ci soit conventionné par le CHRU de Nancy et l'ICL.

● Est-ce que je dois réserver moi-même l'hébergement ?

Non, l'Hôpital s'en occupe.

● Comment s'organise la réservation ?

Le médecin me propose ce mode d'hébergement et me remet le document « Consentement éclairé du patient ». La réservation se fait suite à ma consultation avec le chirurgien par l'infirmière de coordination, en fonction des disponibilités.

● Est-ce que j'aurai quelque chose à payer ?

Le studio est **intégralement pris en charge par l'Hôpital, ainsi que mes déplacements en tram vers l'Hôpital et mon/mes repas**. Les suppléments seront par contre à ma charge. Les suppléments, frais de repas des accompagnants et leurs transports seront à leur charge.

● Puis-je venir avec un accompagnant ?

Oui, le studio est équipé d'un lit double et de 2 lits simples et peut accueillir jusqu'à 3 accompagnants.

● De la famille et/ou des amis souhaitent venir me voir à l'Hôpital et voudraient être logés dans le même hôtel que moi. Est-ce possible ?

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent loger dans le même hôtel, dans la mesure des disponibilités de *l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs*. La réservation et tous les frais de leur séjour seront à leur charge.

● Où dois-je me présenter le jour de mon arrivée ?

En fonction des consignes qui m'auront été données :

- **je me rends directement à l'hôtel** si je me déplace par mes propres moyens (accueil entre 15h et 19h du lundi au vendredi) ;
- **en dehors de ces horaires**, je dois contacter l'accueil de *l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs* pour obtenir les codes d'accès et modalités d'arrivée ;
- **si mon arrivée est prévue avant 15h**, je peux contacter avant midi la réception qui organisera mon arrivée en me laissant les clés à disposition.

Mes coordonnées (adresse mail et/ou numéro de téléphone portable) sont transmises systématiquement à *l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs* lors de la réservation, pour la transmission des codes d'accès.

Si j'ai un rendez-vous médical à l'Hôpital le jour de mon arrivée à *l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs*, et que je bénéficie d'une Prescription Médicale de Transport, l'ambulancier doit me déposer à l'Hôpital. Je me rendrai à *l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs* en tram ou par mes propres moyens après mon rendez-vous.

● **Que faire si j'arrive tardivement et ne possède pas (ou ai perdu/oublié) les codes d'accès ?**

Il faut que je contacte l'Hôpital au numéro indiqué dans les numéros utiles (Cf. Mémo - Numéros utiles).

● **En dehors des rendez-vous médicaux, puis-je organiser mon temps comme je le souhaite ?**

Oui, ma présence à l'Hôpital n'est requise que lors de mes rendez-vous médicaux.

● **Quelles sont les prestations de *l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs* ?**

Le studio de *l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs* est équipé de :

- draps et serviettes de toilette
- vaisselle pour 5 personnes
- télévision gratuite
- wifi illimitée gratuite
- téléphone : payant hors appel au 15 et n° pour contacter l'Hôpital

J'ai à disposition également :

- 1 place de parking gratuite
- buanderie (machine à laver : 4€ et sèche-linge : 2€)

● **Que dois-je apporter ?**

Je dois apporter :

- mes traitements médicamenteux,
- mes affaires de toilette (hors serviettes),
- mon sèche-cheveux (si nécessaire).

● **J'utilise des containers OPCT (aiguilles pour diabétiques) habituellement, que dois-je faire si je suis hébergé(e) à *l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs* ?**

Je dois apporter mon propre matériel permettant l'élimination des objets piquants, coupants, tranchants (containers OPCT). Je suis responsable de la gestion, du transport et de l'élimination du container OPCT.

● Comment s'organisent mes repas ?

Je dois suivre les consignes médicales.

En fonction des consignes de mon médecin, l'Hôpital se charge de commander mon petit-déjeuner, qui sera pris sous forme de box à *l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs*, ou à l'Hôpital.

La box collation prévoit 2 madeleines, 1 pain au chocolat en sachet, café lyophilisé, thé, cappuccino, jus d'orange, sucre. Des petits déjeuners pour les accompagnants peuvent être réservés en même temps mais ils resteront à leur charge au tarif de 5€ la box.

Toute allergie alimentaire doit être précisée lors de la réservation.

Si je suis autorisé(e) à prendre des repas (déjeuner ou dîner), je peux **être remboursé(e) sur facture à hauteur de 10€ par jour.**

Ma facture est à envoyer au **CHRU Direction des Services économiques et des achats - 29, avenue de Lattre-de-Tassigny - 54035 NANCY Cedex** avec l'état prévu à cet effet.

● Comment me déplacer entre *l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs* et l'Hôpital ?

Soit avec mon véhicule personnel.

Soit avec le tramway (Ligne 1). Un arrêt de tram se trouve face à l'hôtel (arrêt Vélodrome) et un devant l'Hôpital (terminus Vandœuvre CHU Brabois). Le temps de trajet est de 10 minutes environ. La fréquence de passage du tram est habituellement toutes les 7 minutes, sauf en cas d'intempéries (neige, verglas).

- Pour venir de l'hôtel à l'Hôpital : prendre le Tram 1 direction Vandœuvre CHU Brabois.
- Pour retourner vers l'hôtel prendre le Tram 1 direction Essey Mouzimpré.

Si j'ai prévu de me déplacer en tram, je garde mes justificatifs et les transmets à l'Hôpital qui me rembourse mon déplacement sur la base de deux tickets par journée. Ma facture est à envoyer au **CHRU Direction des Services économiques et des achats - 29, avenue de Lattre-de-Tassigny - 54035 NANCY Cedex** avec l'état prévu à cet effet. Il est possible d'acheter des tickets de tram à tous les arrêts de tram de Nancy et de Vandœuvre-lès-Nancy.

● Comment se passe ma sortie de l'Hôpital ?

Ma sortie de l'Hôpital est validée par mon médecin et les documents de sortie me sont remis par le personnel soignant.

● Comment se passe ma sortie de l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs ?

Je dois laisser la cuisine propre (vaisselle lavée) et quitter le studio avant 10h30.

Si je dois me rendre à l'Hôpital de bonne heure et quitter l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs avant 8h, je dois laisser les clés dans la boîte aux lettres qui se trouve à l'entrée, à l'extérieur de l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs.

● Comment suis-je couvert(e) en cas de dégradation ou de vol ?

L'Hôpital n'est pas responsable de l'hébergement. Je dois vérifier auprès de mon assurance personnelle si elle couvre le risque de vol de mes biens et/ou de dégradation lors de mon séjour à l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs. Il est préférable d'éviter d'apporter des objets de valeur lors de mon séjour.

● Est-ce que, si je le désire, je peux rester quelques jours supplémentaires à l'hôtel, lorsque mon hospitalisation est terminée, ou arriver quelques jours avant la date prévue ?

Je suis hébergé(e) à l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs, dans un studio réservé à l'hébergement médicalisé.

Si je souhaite prolonger mon séjour, je gère moi-même cette réservation. L'accueil de l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs me confirmera les disponibilités de logements. **Le règlement sera à ma charge.**

Si je souhaite arriver quelques jours avant, je gère moi-même cette réservation. L'accueil de l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs me confirmera les disponibilités de logements. **Le règlement sera à ma charge.**

Dans tous les cas, je serai **obligé(e) de changer de studio.**

HÉBERGEMENT Non médicalisé HÔTEL PATIENT

Formulaire de consentement éclairé du patient

Je soussigné(e), Madame/Monsieur
atteste avoir reçu de la part du Professeur / Docteur
du CHRU de Nancy, toutes les informations, indications et contre-indications, modalités
et conditions nécessaires concernant mon hébergement/l'hébergement de mon enfant
..... dans la prise en charge
prévue le /___/___/___/ dans le service de

Il m'a été clairement signifié :

- Le caractère temporaire et non médicalisé ainsi que l'absence de surveillance médicale du lieu d'hébergement qui m'a été proposé.
- Que l'hébergement, la restauration et les déplacements ne sont pas placés sous la responsabilité du CHRU de Nancy.

Il m'a également été précisé que la réservation faite par le CHRU de Nancy auprès de la structure d'hébergement fait l'objet d'un traitement informatisé.

A ce titre, mon nom, prénom, téléphone sont communiqués à la structure d'hébergement et seules les personnes autorisées du CHRU de Nancy et de la structure d'hébergement y auront accès. Ces données seront conservées pendant une durée de 20 ans par le CHRU de Nancy.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, je bénéficie d'un droit d'accès (art. 39) et de rectification (art. 40) aux informations qui me concernent, que je peux exercer en adressant un courrier à la Direction du CHRU de Nancy. Je peux également m'opposer (art. 38) au traitement des données qui me concernent.

J'atteste avoir compris l'ensemble des informations qui m'ont été remises (consentement éclairé du patient et notice d'information concernant mon hébergement).

J'accepte d'être hébergé(e) dans *l'Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs* lors de mon prochain séjour/séjour de mon enfant au CHRU de Nancy.

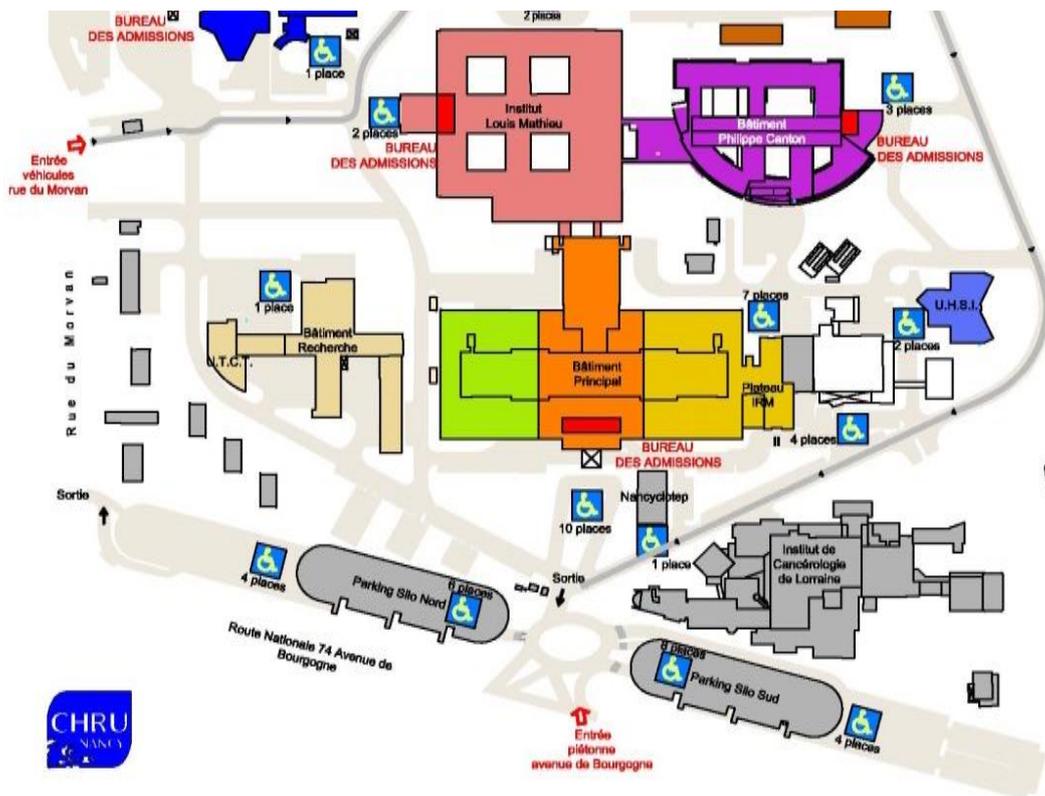
Date : /___/___/___/

Signature patient :

ou Signature(s) parent(s) (pour les mineurs) :

HÉBERGEMENT Non médicalisé HÔTEL PATIENT

Mémo CHRU de Nancy



INFORMATIONS UTILES

Accès :

En voiture :

Autoroute A33, sortie 2B « Nancy Brabois »

En tram :

Ligne n°1, arrêt Vandoeuvre – CHU Brabois (terminus)

En bus :

Ligne n°8, arrêt Morvan ou CHU Brabois
Ligne n°512 depuis Chaligny, Neuves-Maisons, Chavigny, Pont-St-Vincent
Ligne C du T'MM depuis Viterne

N° utiles :

En cas de perte des codes d'accès à l'hôtel

Assistant de coordination (après 20h)

03 83 85 10 26

Pour toute annulation de séjour

Plateforme de coordination d'hospitalisation
Brabois (6h – 20h)

03 83 15 54 75

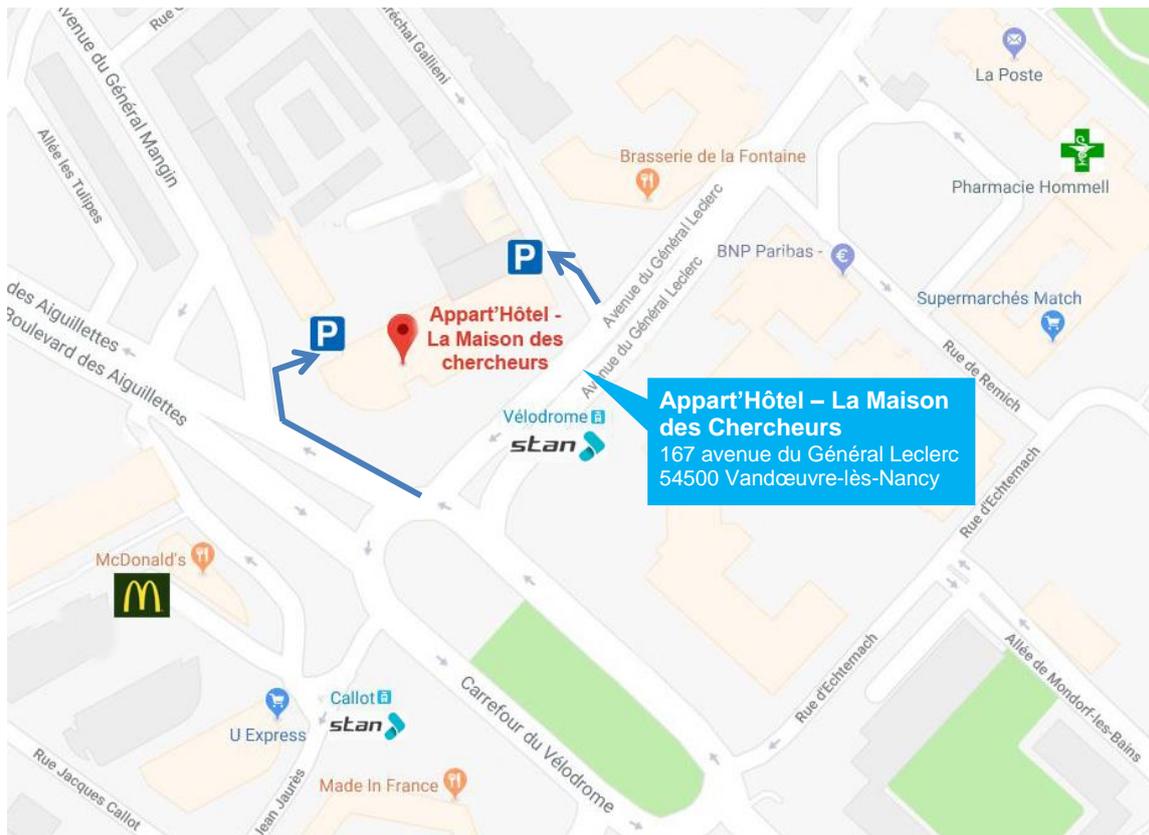
Pour tous renseignements

Infirmière de parcours d'Urologie (9h – 17h)

03 83 15 55 73

HÉBERGEMENT Non médicalisé HÔTEL PATIENT

Mémo Appart'Hôtel – La Maison des Chercheurs



INFORMATIONS UTILES

Accès

Parkings :

Aérien : par rue Maréchal Gallieni

Souterrain : par rue du Général Mangin

En tram : Ligne n°1

Pour aller à l'Hôpital depuis l'hôtel :

Se rendre à l'arrêt Vélodrome et prendre la ligne n°1 en direction de Vandœuvre CHU Brabois (Terminus). Descendre au terminus.

Pour aller à l'hôtel depuis l'Hôpital :

Se rendre à l'arrêt Vandœuvre CHU Brabois et prendre la ligne n°1 en direction d'Essey Mouzimpré. Descendre à l'arrêt « Vélodrome »

N° utiles

Standard :

03 83 97 15 40

En cas d'urgence :

06 18 65 03 20

E-mail :

contact-nancy@residences-apparthotel.com

Accueil entre 15h et 19h du lundi au vendredi

HÉBERGEMENT Non médicalisé

HÔTEL PATIENT

Questionnaire de satisfaction

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de votre prise en charge au CHRU de Nancy ou à l'Institut de Cancérologie de Lorraine (ICL), vous avez séjourné dans un hébergement hôtelier non médicalisé : *Appart'Hôtel - La Maison des Chercheurs*.

Afin de nous aider à évaluer ce nouveau service, nous avons besoin de votre retour d'expérience sur l'ensemble du dispositif. Pour cela, nous vous encourageons à compléter ce questionnaire et à le remettre au service qui vous prend en charge.

Prise en charge : CHRU de Nancy ICL

Service hospitalier dans lequel vous êtes pris en charge :

Nom et Prénom (facultatif) :

Avez-vous séjourné seul(e) ? oui non

Quel a été votre moyen de transport pour vous déplacer entre l'hôtel et l'Hôpital ?

voiture personnelle tram les 2

Avez-vous utilisé la cuisine de votre studio ? oui non

Conseilleriez-vous ce mode d'hébergement ? oui non

Ce mode d'hébergement eu égard de votre pathologie, vous a-t-il permis de vous sentir serein(e) ? oui non

Cocher pour chaque item la case correspondant à votre choix :

Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Très satisfait
-----------------------	----------------------	------------------	----------------

Informations transmises par le personnel hospitalier

Explications des professionnels sur l'hébergement				
Informations sur la conduite à tenir en cas d'urgence				
Documents d'information transmis				

